

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 21 Jun 2005
Rue de Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Jacques LEFÈRE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Dossier pédagogique 3815

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES DE BASE DE L'ECOTOURISME MAROCAIN
APPLIQUEES A LA REGION DU RIF (CONVENTION)

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION

Code Référence : 743301U11X1

Domaine : 707 Economie-SE:tourisme, accueil et loisirs

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale a.i.,



Chantal Kaufmann

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :
X TECHNIQUES DE BASE DE L'ECOTOURISME MAROCAIN APPLIQUEES A LA REGION DU RIF (CONVENTION)

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
U n i t é F o r m a t i o n		101	INITIATION AUX TECHNIQUES DE BASE DE L'ECOTOURISME MAROCAIN APPLIQUEES A LA REGION DU RIF (CONVENTION) 80 Périodes			NEANT			NEANT			

**Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région
du RIF (Convention)**

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de :

- se familiariser avec le patrimoine régional et local de la région du RIF marocain ;
- de mettre en œuvre une diversité d'activités écotouristiques impliquant les collectivités locales.

**Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région
du RIF (Convention)**

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

EN FRANÇAIS

L'élève doit être capable de :

Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;

S'exprimer oralement et par écrit :

Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple et clair ;

- A l'oral , le débit sera fluide, la prononciation correcte.
- L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules.
L'écriture sera lisible.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'études de base.

**Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région
du RIF (Convention)**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU
LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières

Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région du RIF (Convention)

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- d'identifier les conditions socioéconomiques et culturelles qui conditionnent les caractéristiques actuelles de la région du RIF ;
- de citer et décrire les éléments principaux du patrimoine architectural, artistique, folklorique du Rif ;
- de mener une réflexion critique individuelle et collective dans les perspectives des rôles liés aux métiers de l'écotourisme et des loisirs du RIF y compris le rôle de tours opérateurs étrangers ;
- de concevoir, commenter et animer un parcours simple ou la visite détaillée de sites sur base d'une recherche documentaires ;
- d'établir des liens de collaboration avec les collectivités locales dans de cadre de la mise en œuvre d'activités écotouristiques.

**Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région
du RIF (Convention)**

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Seuil de réussite :

L'étudiant sera capable de proposer, sur base d'une recherche documentaire, une activité écotouristique précise. Il justifiera son choix oralement ou par écrit, en tenant compte :

- des conditions économiques et culturelles ;
- de son rôle et de celui des collectivités locales dans le cadre d'une activité liée à l'écotourisme.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte ;

- de l'originalité du parcours ;
- du degré de pertinence de ses justifications.

**Initiation aux techniques de base de l'écotourisme marocain appliquées à la région
du RIF (Convention)**

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert qui, par son expérience professionnelle et personnelle, présente des compétences spécifiques en écotourisme et a une connaissance approfondie de la région du Rif.